



La direction SNCF, la CFDT et l'UNSA rêvaient de détruire les activités sociales du CER SNCF Pays de la Loire, SUD RAIL LE FAIT en s'associant avec les REFORMISTES depuis les élections professionnelles de novembre 2015.

CFDT et UNSA n'avaient pas la majorité au bureau du CE pour imposer ces réformes. C'est véritablement le choix de SUD RAIL de s'associer aux réformistes depuis le début 2016 qui fait basculer les choix sur notre région.

Ensemble, ils mangent le père Noël, ils préparent la destruction des mini séjours pour les enfants, ils sont prêts à brader le patrimoine, et maintenant ils veulent éjecter les retraités des installations sportives et culturelles de la région Pays de la Loire.

Les retraités n'auraient plus accès à la lecture ou aux activités de proximité et les retraités ne pourraient plus accéder aux installations de proximité.

Mais qui sont donc ces pseudo-révolutionnaires au drapeau vert ?

Ils viennent essentiellement de la séparation avec la CFDT en 2003. Pour autant, ils ont toujours gardé l'envie de casser la CGT, mais pour leurs besoins personnels, ils utilisent fréquemment les installations de la CE gérées par la CGT depuis la mise en place en 1986.

N'est-ce pas le cas pour un haut dirigeant régional SUD RAIL qui demande la salle de la moutonnerie pour marquer son départ à la retraite en cette fin d'année 2016 !!! Ahurissant.

N'est-ce pas le « politique » de cette organisation qui faisait le tour de tous les centres cet été pour rencontrer les associations, les clubs et les personnels CE pour leur annoncer la fermeture des installations !!!

Toujours prêt à mettre le feu ... mais jamais contre la direction SNCF que ce soit sur les dossiers emplois, conditions de travail ou encore salaires.

En définitif, ils veulent sous-traiter des activités de proximité ce qui signifie des suppressions d'emplois pour les salariés du CE.

Nous les retraités, nous voulons continuer à utiliser le patrimoine social transféré en 1986 avec la mise en place des CE.

C'est le résultat du travail des cheminots à travers la dotation 1,721% de la masse salariale.

Aucun chèque cadeau ou autre ne remplacera ces activités et le patrimoine.

Nous les retraités ne laisserons pas une poignée d'individus éliminer autant d'années de conquêtes sociales.

LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE :

Les restaurants d'entreprise sont fréquentés par les cheminots retraités.

Lorsque ceux-ci viennent revoir les collègues, ou tout simplement pour une raison financière du fait de la faiblesse de leur pension, les cheminots retraités peuvent accéder aux restaurants d'entreprise, au même titre que les jeunes en formation ou les cheminots actifs.

La solidarité, c'est aussi considérer que les liens entre les cheminots ne s'arrêtent pas au moment du passage à la retraite.

Les retraités, qui ont contribué à acquérir, à défendre et à faire vivre nos acquis, ont légitimement le droit de continuer à en bénéficier.

La politique des chèques et du refus de mutualisation conduit à fragiliser cette solidarité entre les cheminots et entre les générations. Aujourd'hui, les

retraités sont exclus des activités des CE nationaux gérés par la CFDT et l'UNSA.

Comment défendre la justice sociale, comment défendre notre protection sociale et notre régime spécial de retraite basés sur la solidarité en mettant en œuvre, comme la direction SNCF, de telles politiques individualistes et égocentriques ???

Le droit des activités sociales pour les retraités est prévu à l'article du Code du travail R2323-20. IL est sans ambiguïté : «...Les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise au bénéfice des salariés ou anciens salariés de l'entreprise et de leur famille ...».

Le refus de la mutualisation des moyens des CE Nationaux : Ingénierie et Projets, Siège Mobilités, EPIC SNCF, Gares & Connexions et Siège Réseau sur les CER Mobilité Pays de Loire écartent de fait les retraités là où ils se situent (CER de proximité).

La fin des activités, enfance jeunesse, antenne, fête de fin d'année,... menace la gestion du patrimoine par le CER et la reprise de ce dernier par l'entreprise sans contreparties. Ces installations supprimées équivalent à couper les retraités des activités sociales.

Ce point de vue rétrograde, revenir à des activités exclusives et oublier la masse fera perdre toute la richesse du patrimoine cheminot. Richesses acquises par nos anciens pour le service de tous. N'oublions pas la solidarité intergénérationnelle permet le maintien des associations, un apport pour l'activité de la restauration, des bibliothèques, etc...

SUD RAIL Pays de la Loire continuera-t-il à s'inscrire dans cette logique libérale et patronale, ou au contraire, ces cheminots avec un mandat syndical continueront-ils à militer pour les conserver et développer les acquis collectifs des cheminots ?

Ils pourront répondre aux interrogations des retraités quand ceux-ci viendront leur demander des explications sur ces choix et décisions.